

Conseil communal de Rolle

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 2011 - 2016 / N°60

Demande de crédit pour l'installation d'un carrefour à feux prioritaires à l'intersection
des routes de Genève et de Gilly

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de :

Mesdames :
Lucette Schmutz
Véronique Perrelet

Messieurs :
Ray Atkinson, (Président)
Jean-Pierre Magnin (Rapporteur)
Michel Deruaz
Konstantin Turnau
Loïc Haldimann

s'est réunie le lundi 2 février 2015 en présence de M. Cédric Echenard (Municipal) et de
M. Serge Gambarasi (Chef des services techniques).

Nous remercions ces messieurs pour leur disponibilité et les réponses qu'ils ont pu donner et
toutes explications utiles à la prise de position de la commission.

La demande de crédit ayant été bien expliquée dans le document transmis par la
municipalité, les discussions ont été simplifiées.

Toutefois, la commission a reçu un nouveau projet d'aménagement du carrefour qui améliore
la position des passages piétons par rapport à l'image présentée à la
page 3 (aspect technique) du document municipal.

Les passages piétons sont légèrement rapprochés du centre du carrefour afin que les
automobilistes aient une meilleure visibilité sur ceux-ci et ne soient pas surpris dans les
courbes.

La commission a trouvé que cette solution était heureuse ; il n'y a pas d'augmentation de
coûts.

Comme expliqué dans la demande de crédit, les bus seront équipés d'un boîtier qui
communique avec les feux du carrefour pour donner la priorité aux bus. Le chauffeur
n'intervient donc pas.

La discussion a également porté sur le débouché de la rue du Port sur la route de Genève. La commission a conclu que sans l'aménagement complet du carrefour, voire un rond-point, il n'est pas possible de modifier la situation actuelle.

Sur la route de Gilly les bus ne peuvent pas se croiser mais les horaires permettent une coordination du trafic qui fait que les croisements sont exceptionnels.

La commission a relevé que le crédit demandé est d'un montant de CHF 223'000.-, que la région participera pour CHF 111'500.- une fois les travaux réalisés.

Toutefois, la décision du Conseil communal de Rolle doit se prendre au plus tard lors du prochain conseil.

Il est précisé à la commission que le budget présenté est fait sur la base d'appels d'offre.

En conclusion, la commission à l'unanimité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Vu le préavis 2011-2016/N°60 de la Municipalité du 5 février 2015,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier le projet,

considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit de CHF 223'000.- TTC.
2. Autorise la Municipalité à contracter un crédit de CHF 223'000.- à cette fin, auprès de l'établissement bancaire qui aurait les conditions financières les plus avantageuses, et d'imputer cette somme au compte N°1800.5010.4 « Carrefour à feux prioritaires des routes de Genève et de Gilly », dont sera déduite la participation financière de Régionyon.
3. Autorise la Municipalité à amortir la dépense nette sur une période de 10 ans.

Au nom de la Commission

Le Président



Ray Atkinson

Le Rapporteur



Jean-Pierre Magnin